

Bonjour à toi, ami de la Tom Wilson,

Tu t'apprêtes à inscrire un ou plusieurs membres à l'unité et/ou à l'asbl.

Avant cela, un petit mot d'explication s'impose pour garantir toute la transparence :

Pour participer aux activités de la 24^{ième} unité de la FOS Tom Wilson, il est nécessaire de payer une cotisation.

La cotisation à l'unité incluse,

(a) Inscription et assurance FOS	€ 30
(b) Contribution au fonctionnement de l'asbl Tom Wilson	€ 10
(c) Contribution aux frais du local	€ 20
(d) Contribution aux goûter / 4h pour les réunions	€ 20
(e) Fonctionnement de l'unité – formation des chefs	€ 25

TOTAL pour le premier enfant	€ 105
Réduction pour le 2 ^{ième} enfant	-10% sur (b), (c), (d) et (e) - € 7.5
Réduction pour le 3 ^{ième} enfant	-20% sur (b), (c), (d) et (e) - € 15
Les cotisations chefs incluent (a) (b) et (c)	€ 60
Cotisation diminuée *	Intervention SOM

L'accès au Bar Wilson pour les parents et anciens nécessite leur adhésion à l'asbl. La cotisation à l'asbl est de 15€ pour les «membres adhérents» et de 30€ pour les «membres effectifs ». Un membre effectif a un droit de vote à l'assemblée générale de l'asbl.

* Parce que chaque enfant à le droit de vivre les valeurs scouts et que l'argent ne peut pas être un frein pour rejoindre la 24^{ième} unité, la Tom Wilson s'allie au programme SOM – « Solidariteit Op Maat » de la FOS. Avec ce programme, la 24^{ième} unité et la FOS s'unissent pour subsidier partiellement les inscriptions des membres financièrement limités.

Si vous désirez faire appel au programme SOM, veuillez le mentionner dans le formulaire d'inscription. Votre dossier sera traité dans la discrétion qui s'impose.

Conclusion :

La cotisation pour un première enfant / chef	€ 105 / € 60
La cotisation pour un deuxième enfant / chef	€ 97.5 / € 57
La cotisation pour un troisième enfant / chef	€ 90 / € 54
La cotisation avec le programme SOM	Sur dossier Envoyé à cu@tomwilson.be

Un exemple :

Une famille de 3 enfants (par ex. une cheffe, un éclaireur, une louvette) dont les parents désirent profiter du « Bar Wilson » se cotiseront comme suit :

	Subtotal membre unité	Reduction sur (b)(c)(d)(e)	Subtotal non-membre à l'unité	Total
1ier enfant - chef	60,00			
2ième enfant - éclaireur	105,00	10% - 7,50		
3ième enfant - loup	105,00	20% - 15,00		
Papa - membre adhérent	-		30,00	
Maman - membre adhérente	-		30,00	
Totaux	270,00	-€ 22,50	60,00	307,50

Le tout sera versé sur le compte de la 24^{ième} unité FOS Tom Wilson : **BE69 9730 7355 9578**

Point important - Intervention des mutualités

Veillez noter que certaines mutualités interviennent et compensent une partie du prix d'inscription aux mouvements de jeunesse, ainsi que pour les inscriptions aux camps.

L'unité est à votre service pour remplir, signer et tamponner les documents nécessaires vous permettant d'accéder aux compensations.